© Drogues Info Service - 27 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Grossesse avec 5mg de Méthadone

Par Profil supprimé Postée le 21/11/2013 22:56

> Bonjour
>
> Je me demandais si même avec un dosage de 5 mg mon futur bébé peut avoir des symptômes de manque, je ne suis pas encore enceinte, je précise que je ne prends plus rien depuis des années. Pour ma fille j'étais a 60mg ça été un peu difficile pour elle le 2ieme jour mais elle n'a reçu aucun traitement par contre le personnel médical m'a laissé un très mauvais souvenir (jugements, surveillance, etc...) C'est pourquoi j'hésite vraiment même a 5mg a retomber enceinte maintenant, j'ai envie d'en finir avec la méthadone avant, mais ça peut prendre des mois, donc je le demande ce que je dois faire et surtout si le manque est quand possible a ce dosage merci pour votre réponse

---

Mise en ligne le 22/11/2013

Bonjour,

Dans l’éventualité d’une grossesse, vous aimeriez que celle-ci se passe au mieux, ce qui est légitime, notamment au vu de ce que vous avez vécu lors de votre première grossesse. Aussi, nous allons aborder avec vous plusieurs points :

Concernant le syndrome de sevrage chez les nouveau-nés : Il est possible que votre enfant ressente des effets indésirables du manque : pleurs, problèmes digestifs, température etc. même avec un dosage à la Méthadone minime. En effet, le risque zéro n’existe pas. Un dosage à 5 mg/jour n’a cependant pas le même impact sur vous qu’un dosage à 60 mg/jour. Aussi, nous pouvons supposer que, de la même manière, si votre bébé devait ressentir des symptômes de manque ceux-ci seront moindres.

Il est peut-être préférable d’envisager une grossesse en ayant un traitement de substitution stabilisé que d’entamer un sevrage cette même période. Le sevrage est susceptible de vous fragiliser notamment en ce temps de bouleversements hormonale et physique qu’est la grossesse. Aussi, nous vous conseillons d’en parler avec votre médecin prescripteur et de réfléchir à ce qui vous semble être prioritaire, bon pour votre équilibre et au délai que vous vous accordez…

Si vous prenez la décision de faire un deuxième enfant, vous pouvez prévenir les médecins obstétricien et pédiatre - qui vous suivront pendant et après la grossesse - de votre parcours personnel. N’oubliez pas que vous êtes libre du choix de ces médecins, aussi, si vous ne vous sentez pas en confiance avec l’un, n’hésitez pas à en rencontrer d’autres.

Si vous souhaitez discuter davantage de ce que vous ressentez avec l’un de nos écoutants, ou pour tout autre question, vous pouvez nous joindre au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

En vous souhaitant une bonne continuation,

Cordialement.